



# Info Délits

septembre 14  
No 8



## Division prévention criminalité

Gérant de sécurité, Adj Etienne Genton, Route de Mely, 1183 Bursins. 021 557 44 66 - 079 754 50 63 - Fax : 021 557 96 25

[etienne.genton@vd.ch](mailto:etienne.genton@vd.ch)

[www.police.vd.ch](http://www.police.vd.ch)

**Urgence : 117**

### Commune de Prangins

**Août 2014**

### Délits contre le patrimoine (habitations, commerces, entreprises)

Date	Heures	Où	Endroit	Modus
5	1045/1215	Ch de la Tuilière	Villa	Tentative de vol par effraction. Forcé porte-fenêtre. Mis en fuite par l'alarme. Pas pénétré.

### Autres délits

Dommages à la propriété	<b>6</b>
Tentative de vol par effraction dans des véhicules	
Vol par effraction dans des véhicules	<b>1</b>
Vol sans effraction dans des véhicules	
Vol de plaque de contrôle	<b>1</b>
Vol de cycle	
Vol / Vol simple	<b>2</b>
Vol à la tire	
Vol à l'astuce	
Vol à l'étalage	
Vol à l'arraché	
Vol d'usage	

### Information particulière :

Aux membres recevant les info-délits version "papier". Si vous avez une adresse E-mail et que vous désirez recevoir plus d'informations (info-délits+ et info-prév), vous pouvez me communiquer votre adresse électronique à l'adresse suivante : [etienne.genton@vd.ch](mailto:etienne.genton@vd.ch)

## Conseil du mois :

### **Recommandations lors de vol ou de perte :**

Connaissez-vous le numéro de votre ordinateur portable, celui de votre caméra ou de votre montre-bracelet, le numéro de série (IMEI) de votre téléphone portable ?

En cas de perte, la police reste le dernier espoir pour retrouver votre bien. Alors il est important de pouvoir décrire avec précision l'objet perdu (genre, marque et type, prix d'achat ou valeur, numéro de fabrication, gravures, signes particuliers, indications personnelles...). Conservez la liste dans un endroit sûr et joignez-y les pièces justificatives, certificats d'authenticité, photographies ou illustrations. Les numéros de fabrication ou de construction sont l'un des moyens d'identification les plus efficaces pour la restitution des objets volés. Dressez donc un inventaire et faites des photos de tous vos objets de valeur (appareils électroniques, tableaux, sculptures, bijoux...). En cas de vol, il servira d'information pour la rédaction d'une plainte.

### **Le téléphone portable :**

Annoncez immédiatement le vol ou la perte au numéro hotline de votre opérateur afin d'empêcher tout usage abusif. Vous trouverez le numéro de série (15 chiffres) qui sert d'identification en cas de perte en pressant les touches \*#06#

### **La carte de crédit ou la Postcard :**

Notez le numéro de téléphone de la banque ou de l'institut où vous pourrez faire bloquer votre compte 24 heures sur 24. Votre banque ou la poste vous indiquera le numéro de permanence téléphonique valable en Suisse et à l'étranger.

### **Coffre-fort :**

Ne conservez jamais les clés de votre coffre-fort à votre domicile. Il est possible que certaines assurances ne répondent pas des dommages lorsque les cambrioleurs trouvent la clé. La police recommande des coffres-forts à combinaison.

E. Genton, adjudant



Police cantonale vaudoise, nouveau site de prévention [www.mediapolice.ch](http://www.mediapolice.ch)